

POL 8302-20
THÉORIE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Professeur : Dan O'Meara

Bureau : A-3660

Tél. (514) 987-3000, poste 7991 (avec boîte vocale)

Heures de bureau : mardi 14h à 16h

Descriptif du cours

Ce séminaire a pour objectif d'approfondir la connaissance des principales approches théoriques en relations internationales, du réalisme classique à l'ensemble des courants post-positivistes, et de faire connaître les grands enjeux des débats épistémologiques, ontologiques et normatifs que connaît ce champ depuis les années 1980. Il propose aussi une réflexion sur l'articulation entre théorie et recherche.

Objectifs du cours

Il est banal de constater que le système international est actuellement en pleine transformation. La fin de la guerre froide, la mondialisation, pour ne pas parler des événements du 11 septembre 2001, la guerre en Irak et la plus grande crise financière depuis 80 ans, ont complètement bouleversées l'ordre international de l'après-guerre. Certains auteurs vont jusqu'au point d'affirmer que le système Westphalien (c'est-à-dire, un système international anarchique caractérisé par les rapports conflictuels entre États souverains), vit actuellement une érosion fatale.

Face à la complexité de la scène internationale actuelle, la question suivante se pose : Que faut-il pour comprendre cette réalité bouleversée et bouleversante? Le séminaire vise à aborder quelques pistes théoriques pour que l'on puisse mener une réflexion cohérente sur cette question.

Le contenu et le déroulement du séminaire reposent sur deux postulats. Premièrement on présume que le "bon sens" ne suffit pas pour répondre à la question posée au paragraphe précédent. Deuxièmement on adhère au constat de Robert Cox que « la théorie est toujours pour quelqu'un ou quelqu'une — elle sert toujours à quelques fins [*theory is always for someone and for some purpose*] ».

Dans ce contexte, le séminaire examinera quelques aspects de l'évolution de la théorisation des rapports internationaux depuis la publication de *Theories of International Politics* par Kenneth Waltz en 1979. Plus particulièrement, nous aborderons l'ensemble des approches qualifiées comme « les nouvelles relations internationales » ainsi que les débats métathéoriques des années 1980 et 1990. Chaque séance du séminaire poursuivra un double objectif :

- Analyser des textes en théorie des relations internationales, en termes des quatre composantes de toute théorie en science sociale, c'est-à-dire l'ontologie, l'épistémologie, la méthodologie et la normativité. Chaque séminaire sera organisé autour de la discussion de textes représentatifs d'une approche théorique particulière.
- Provoquer la réflexion sur la façon d'opérationnaliser une théorie en vue de traiter un événement ou une situation, et en particulier en vue de l'élaboration éventuelle du cadre théorique et méthodologique du mémoire de maîtrise.

NB : Le champ d'étude qui est la théorie des relations internationales est dominé par la pensée américano-britannique. Malheureusement il existe peu d'interventions théoriques aux derniers débats en français. Ceci implique qu'une partie importante des lectures seront en anglais.

Évaluation

Débat	8 X 2,5% =	5 %
Questions sur les textes théoriques:		20 %
Qualité et pertinence des interventions aux discussions hebdomadaires		25 %
Présentation du travail de recherche		15 %
Évaluation critique d'un projet de travail de recherche		5 %
Travail de session		30 %

- 1. Débat (5 %) :** Chaque étudiant-e fera une présentation orale lors du débat qui aura lieu en classe au 28 janvier.
- 2. Questions sur les textes théoriques (20 %) :** À chaque séance du cours entre le 29 janvier et le 25 mars, tous les membres doivent faire parvenir au professeur, par courriel le lundi à 9h00 **au plus tard**, 5 questions, touchant ou l'ontologie, ou l'épistémologie, ou la méthodologie ou la normativité sur l'ensemble des lectures pour la semaine *dont un minimum d'une question par texte*. Chaque question doit être accompagnée d'un petit texte de deux ou trois lignes maximales la justifiant. Le professeur choisira parmi celles qu'il a reçues quatre questions à être discutées d'abord en petit groupe et puis en séance générale.

Le non-respect de l'échéance entraîne automatiquement une note de 0/2,5 pour les textes de la semaine en question. En cas de récurrence, la note globale de l'exercice sera calculée sur 10 et non pas sur 20.

Qualité et pertinence des questions : $8 \times 2,5\% = 20\%$

- 3. Qualité et pertinence des interventions au cours de la discussion générale (25 %) :**
- 4. Présentation de la problématique et des approches théoriques du travail de recherche (15 %) :** Un texte de présentation du travail de session, contenant la problématique, les deux approches théoriques et une brève indication de comment on va les opérationnaliser (méthodologie), d'un maximum de 1000 mots, et une bibliographie préliminaire portant sur la partie théorique, doit être remis en version électronique au professeur **au moins une semaine avant la date prévue pour la présentation**. Le professeur les distribuera aux membres du séminaire aussitôt.
- 5. Évaluation critique d'un projet de travail de recherche (5 %) :** Le professeur fera parvenir, par courriel, une copie de chaque texte portant sur le travail de recherche à tous les membres du séminaire, qui doivent préparer une courte évaluation critique de chaque texte. La répartition des présentations des évaluations critiques se fera au cours de la session. Ce commentaire devra prendre de 5 à 10 minutes, et fera ensuite l'objet d'une courte discussion générale. Le but de ces évaluations critiques n'est évidemment pas de démolir le travail des autres, mais bien d'aider ces derniers à les bonifier en vue de la rédaction de la version finale du travail de session.
- 6. Travail de session (30%) :** Chaque étudiant-e remettra un travail de recherche sur un sujet de son choix, **tel qu'approuvé par le professeur**. Il ne doit pas dépasser 30 de pages de texte (références comprises), et respecter les consignes suivantes : police Times Roman ou Times à 12 points, à une interligne et demie, marges de 2,54 cm, alignement justifié. Le système de référence utilisé sera celui dit de « Harvard ». **Date de remise :** à discuter en classe.

Ouvrages obligatoires

- Macleod, Alex et Dan O'Meara (dir.), 2010, *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2^e édition revue et augmentée. Montréal : Athéna éditions. **VEUILLEZ NOTER** : uniquement la deuxième édition du livre sera utilisée

Ouvrage fortement recommandé

- Dunne, Tim, Milja Kurki et Steve Smith (dir.), 2007, *International Relations Theories: Discipline and Diversity*, Oxford/New York : Oxford University Press.

Calendrier

- 8 janv.** - **Présentation du plan de cours**, discussion et adoption de la formule pédagogique et du mode d'évaluation.
- **Introduction aux principaux débats en Relations internationales**

- 15 janv.** - **Évolution de la théorie des relations internationales – comment comparer et évaluer des théories de relations internationales?**
- **Attribution des présentations pour les séminaires**

Lectures obligatoires

- MACLEOD, Alex et Dan O'Meara, « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales », dans Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2^e édition revue et augmentée Montréal : Athéna éditions, 2010, p. 1-17.
- De MONTBRIAL, Thierry, 1999, « Réflexions sur la théorie des relations internationales », *Politique étrangère*, 64, 3, p. 467-490. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- O'MEARA, Dan, 2010a, « Sortir d'un long sommeil : comment évaluer et comparer les théories en Relations internationales? », *ibid.*, p. 511-537.

- 22 janv.** **La tour de Babel, OU, la théorie est-elle possible**

Activité – Débat

Lectures obligatoires

- MEARSHEIMER, John, 1994/1995, « The False Promise of International Institutions », *International Security*, 19(2), p. 5-49. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- KEOHANE, Robert O. & Lisa L. Martin, 1995, « The Promise of Institutional Theory », *International Security*, 20(1), p. 39-51. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- RUGGIE, John G., 1995, « The False Promise of Realism », *Ibid*, p. 62-70. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- WENDT, Alexander, 1995, « Constructing International Politics », *Ibid*, p.71-81. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**

- 29 janv.** **Théorie et méthodologie**

Lectures obligatoires

- KURKI, Milja et Colin Wright, 2007, « International Relations and Social Science », dans Tim Dunne, Milja Kurki et Steve Smith (dir.), *International Relations Theories: Discipline and Diversity*, Oxford : Oxford University Press, p. 13-33.
- O'MEARA, Dan, 2010b, « La méthodologie », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.* p. 37-62.

5 fév. Évolution de la théorie réaliste**Lectures obligatoires**

- MACLEOD, Alex, 2010b, « Le réalisme classique », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 63-85.
- MACLEOD, Alex, 2010c, « Le néoréalisme », *ibid.*, p. 87-114.
- MACLEOD, Alex, 2010d, « Le réalisme néoclassique », *ibid.*, p. 115-130.
- MEARSHEIMER, John J., 2005 « Hans Morgenthau and the Iraq War : Realism versus Neo-Conservatism », *Open Democracy*, http://www.opendemocracy.net/democracy-americanpower/morgenthau_2522.jsp

12 fév. Le libéralisme en évolution**Lectures obligatoires**

- ROUSSEL, Stéphane et Dan O'Meara, 2010, « Le libéralisme classique », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 131-151.
- DESROSIERS, Marie-Eve et Justin Massie, « Le néolibéralisme », *ibid.*, p. 153-176.
- MORAVCSIK, A., 1997, «Taking Preferences Seriously: A Liberal Theory of International Politics », *International Organization*, 51(4) : p. 513-553. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**

19 fév. La construction de la politique internationale**Lectures obligatoires**

- O'MEARA, Dan, 2010c, «Le constructivisme», dans Macleod et O'Meara, *op. cit.* p. 243-268.
- WELDES, Jutta, *Constructing National Interests : The United States and the Cuban Missile Crisis*, Minnesota University Press : Minneapolis, 1999, pp 1-19. **Disponible à la réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM.**
- O'MEARA, Dan et Valeisha Sobhee, 2004, « Grande Bretagne : La (re)construction d'une relation privilégiée », *Études internationales*, 35(1) : p. 97-124. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**

26 fév. SEMAINE DE LECTURE**4 mars Approches marxistes et néomarxistes****Lectures obligatoires**

- O'MEARA, Dan, 2010d, « La théorie marxiste », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 195-219.
- O'MEARA, Dan, 2011e, « La théorie néogramscienne », *ibid.*, p. 269-291.
- AGNEW, John, 2005, *Hegemony: The New Shape of Global Power*, Philadelphia : Temple University Press, p. 1-35. **Disponible à la réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM.**

11 mars Le poststructuralisme**Lectures obligatoires**

- CAMPBELL, David, « Poststructuralism », dans Dunne, Kurki et Smith, *op. cit.*, p. 229-246. **Disponible à la réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM.**
- GRONDIN, David, 2010, « Le poststructuralisme », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.* p. 315-335.
- Doty, Roxanne Lynn, 2007, « States of Exception on the Mexico–U.S. Border: Security, “Decisions,” and Civilian Border Patrols », *International Political Sociology*, 1, 2, p. 113-137. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**

18 mars Les approches féministes**Lectures obligatoires**

- D'AOUST, Anne-Marie, 2010, « Les approches féministes », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.* p. 339-364.
- TICKNER, J. Ann, 1997, « You Just Don't Understand : Troubled Engagements Between Feminists and IR Theorists », *International Studies Quarterly*, 41, 4, décembre, pp.611-633. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- BAKKER, Isabella, 2003, « Neoliberal Governance and the Reprivatisation of Social Reproduction : Social Provisioning and Shifting Gender Orders », dans Isabella Bakker et Stephen Gill (dir.), *Power, Production and Social Reproduction*, New York : Palgrave, p. 66-82. **Disponible à la réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM.**

25 mars La perspective postcoloniale**Lectures obligatoires**

- BENESSAIEH, Afef, 2010, « La perspective postcoloniale », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.* p. 363-377.
- HOBSON, John A., 2007, « Is critical theory always for the white West and for Western imperialism? Beyond Westphalian towards a post-racist critical IR », *Review of International Studies*, 33, 1. p. 91-116. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- AYOUB, Mohammed, 2002, « Inequality and Theorizing in International Relations : The Case for Subaltern Realism », *International Studies Review*. 4, 3 . p. 27-48. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- BARNETT, Michael, 2002, « Radical Chic? Subaltern Realism: A Rejoinder » *International Studies Review* 4, 3. p. 49-62, **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**

2 avril Présentations de travaux de recherche**9 avril Présentations de travaux de recherche****16 avril Présentations de travaux de recherche**

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.